

Christiane Féral-Schuhl



Avocat associée - Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris
Avocat aux Barreaux de Paris et du Québec

Tél. : 01 70 71 22 00

Fax : 01 70 71 22 22

E-mail : cferal-schuhl@feral-avocats.com



Avocat au barreau de Paris depuis 1981, elle a été élue bâtonnier de Paris (25000 avocats) pour les années 2012 et 2013.

Depuis plus de 30 ans, elle exerce dans le secteur du droit de l'informatique et des nouvelles technologies. Son [cabinet FERAL-SCHUHL / SAINTE MARIE](#), cofondé avec Bruno Grégoire Sainte Marie en 1988, est un acteur reconnu dans son domaine d'activité depuis de nombreuses années.

Elle est également inscrite sur la liste des médiateurs et des arbitres auprès du Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP) et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Elle a co-présidé avec M. le député Christian Paul, une [commission parlementaire de réflexion sur le droit et les libertés à l'âge du numérique](#) qui a remis son rapport [Numérique et Libertés : un nouvel âge démocratique](#) à M. Bartolone le 8 octobre 2015.

Elle a siégé au Haut Conseil de l'Egalité entre les femmes et les hommes en qualité de personnalité qualifiée (2013-2015).

Elle est l'auteur de « Cyberdroit : le droit à l'épreuve de l'Internet » (Daloz Praxis, 7^{ème} édition à paraître en 2017) ainsi que de nombreuses autres publications dans son domaine de spécialité. Elle est désormais également avocate au Barreau du Québec.

Pour plus d'informations voir <http://www.feral-avocats.com/fr/avocat/christiane-feral-schuhl/>.